

OBJET

FINANCES - Attribution
de subventions à diverses
associations.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
24/09/19

Date d'affichage :
08/10/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 41

Nombre de Conseillers
votant : 41

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 OCTOBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERLOT, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Agnès POTEL représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)(s) :

Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Le secteur associatif représente un vecteur important de la vie locale. Aussi la Ville mène-t-elle une politique volontariste d'aides directes et indirectes apportées aux associations, celle-ci constituant une priorité en matière budgétaire.

Ainsi, sont proposées au Conseil les subventions suivantes :

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

Enfance et Partage Haute-Picardie

- Organisation d'un spectacle intitulé « Brèves de Mémoires » consistant en une narration de situations durant la guerre 1914-1918, le 16 novembre 2019 au Conservatoire

400 €

SPORTS

Pentathlon Moderne Saint-Quentinois

- Organisation de la 3^{ème} édition des journées de l'égalité des chances et de la citoyenneté, les 27 et 28 mai 2019 aux gymnases Jacques Clin et Condorcet 1 000 €

La Vaillante Haltérophilie

- Participation à deux Championnats de France 2019 à Villeneuve-Loubet (Alpes Maritimes) et à Obernai (Bas-Rhin) 800 €

Jeunesse Sportive Club

- Organisation de la 13^{ème} journée de médecine du sport le 14 septembre 2019 à l'Espace Henri Matisse 500 €

Boxing Club de Saint-Quentin

- Participation aux frais de déplacement dans le cadre du Championnat du Monde de boxe de Guillaume FRENOIS le 27 juillet 2019 à Arlington (Texas) 1 500 €

Team Saint-Quentin Pêche

- Organisation d'un concours exclusivement réservé aux jeunes du saint-quentinois le 1^{er} septembre 2019, dans la perspective de l'organisation du Championnat du Monde des jeunes en 2022 à Saint-Quentin 400 €

ANIMATION

Les Boutiques de Saint-Quentin

-Décoration extérieure de 200 commerces du centre-ville dans le cadre des fêtes de fin d'année, financée à parité entre Les Boutiques et la Ville à hauteur chacune de 10 000 € 10 000 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'accorder les subventions détaillées ci-dessus, étant précisé que les crédits correspondants seront prélevés par virements sur les crédits budgétaires de l'exercice en cours ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en matière de subventions versées aux associations.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191001-47358-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/19

Publication : 08/10/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation